



p.6-7 : À LA UNE

## THELLOISE, UN TERRITOIRE FLEURI



# Le mot du Président



Chères habitantes, chers habitants,

Ce dernier numéro du Thelloise Mag du mandat illustre une fois encore l'engagement quotidien de notre collectivité à vos côtés.

En parcourant ces pages, vous découvrirez les nombreuses actions menées pour améliorer votre cadre de vie et renforcer l'attractivité de notre territoire.

L'environnement reste au cœur de nos priorités. Grâce à la mobilisation de notre pôle déchets et à votre implication, nous progressons ensemble vers une meilleure gestion et valorisation de nos déchets.

L'opération « cravates de tri » et nos ateliers de sensibilisation témoignent de cette volonté d'accompagner chacun vers des pratiques plus responsables. La thermographie aérienne, qui a déjà bénéficié à 463 foyers, illustre notre engagement pour la rénovation énergétique.

Notre territoire rayonne également par la qualité de son patrimoine et de ses paysages. Nos villages fleuris, dont Boran-sur-Oise récemment distingué, contribuent à cette attractivité que nous cultivons avec fierté.

L'enquête publique favorable sur le SCoT nous permet de dessiner sereinement l'avenir des vingt prochaines années, pour une approbation en mars.

Le dynamisme économique demeure la pierre angulaire de notre projet. La soirée des voeux aux entreprises du

23 janvier a rassemblé près de 300 convives, confirmant la vitalité de notre tissu entrepreneurial.

Avec quatre entreprises labellisées «Patrimoine Vivant» sur notre territoire et un accompagnement renforcé des créateurs via le Réseau Initiative, nous affirmons notre volonté de soutenir l'emploi local.

La signature de la Charte Poids Lourds du Conseil Départemental de l'Oise illustre notre engagement pour un transport routier responsable.

Le tourisme s'inscrit dans cette dynamique de développement avec la signature du contrat de destination touristique, fruit d'une collaboration ambitieuse avec nos territoires voisins.

De la petite enfance, avec nos haltes-garderies et notre Relais Petite Enfance, à la gestion de la ressource en eau, chaque service public œuvre quotidiennement pour répondre à vos besoins.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour l'attachement que vous portez à vos communes. C'est grâce à vous que notre territoire continue de se développer dans le respect de son identité et de ses valeurs.

Bonne lecture à toutes et à tous,

*Toujours à vos côtés  
Pierre Desliens*

Président  
Communauté de communes Thelloise

## Sommaire

<b>Le mot du Président</b>	<b>2</b>
<b>Retour en images</b>	<b>3</b>
<b>Actualités</b>	<b>4</b>
<b>À la une</b>	<b>6</b>
<b>Aménagement du territoire</b>	<b>8</b>
<b>Environnement</b>	<b>10</b>
<b>Développement économique</b>	<b>14</b>
<b>Tourisme</b>	<b>16</b>
<b>Petite enfance</b>	<b>18</b>
<b>Ressource en eau</b>	<b>19</b>

## Communauté de communes Thelloise

Dépôt légal : Thelloise Mag Hiver 2026 - N°25  
ISSN 2727-7615 - ISSN Web 2728-0764  
Directeur de la publication : Pierre Desliens, Président  
Directeur de la rédaction : Sandra Ryckewaert, DGS

Réalisation & conception :  
Pierre-Edouard Charpentier, Matthieu Charbonnier  
28 000 exemplaires (l'imprimerie ISL Compiègne)  
Cet exemplaire ne peut être vendu.

[thelloise.fr](http://thelloise.fr)



# Retour en images



Discours lors de la soirée des voeux

## Soirée des vœux aux entreprises : la force du local

Vendredi 23 janvier, la Communauté de communes Thelloise a réuni près de 300 chefs d'entreprises, partenaires institutionnels et acteurs économiques au Château de Mello, à l'occasion de sa traditionnelle soirée des vœux aux entreprises et partenaires.

### UN RENDEZ-VOUS FÉDÉRATEUR DANS UN CADRE D'EXCEPTION



Accueillis dans ce site patrimonial emblématique, les invités ont partagé un moment de convivialité placé sous le signe du dynamisme économique, du partenariat et de l'ancrage local, en présence de Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise, entouré de nombreux élus du territoire.

### LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PILIER DU PROJET COMMUNAUTAIRE

Dans son discours, le Président a rappelé l'importance de ce rendez-vous devenu incontournable, soulignant que « le développement économique n'a jamais été une option, mais la pierre angulaire du projet communautaire ».

Une orientation assumée dès le début du mandat, portée par la conviction qu'« un territoire sans dynamisme économique est un territoire qui s'affaiblit ».

### REMERCIEMENTS ET PERSPECTIVES

À l'approche de la fin du mandat communautaire, Pierre Desliens a tenu à remercier l'ensemble des élus pour leur engagement collectif, ainsi que les entreprises et partenaires pour leur rôle essentiel dans l'attractivité et la vitalité de la Thelloise. Il a également adressé ses vœux de réussite, de prospérité et de santé à l'ensemble des acteurs économiques présents.



### LA FORCE DU LOCAL À L'HONNEUR

Moment fort de la soirée, la diffusion du film «La force du local» (à découvrir sur nos réseaux) a illustré l'ambition partagée de valoriser les savoir-faire, les entreprises et les talents qui font vivre l'économie locale et la façon dont ces entreprises travaillent ensemble. Merci aux participants : Entreprise Dobigny (Le Mesnil-en-Thelle), Robert Juliat (Fresnoy-en-Thelle), Slak Kitchen (Le Mesnil-en-Thelle), Euro Tôlerie (Chamby), FSM (Chamby), Sevono Impressions & La French Galerie (Belle-Église) et Boom Rentals (Puiseux-le-Hauberger).

La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail convivial, animé par le groupe Lolly'Swing. Des cadeaux 100 % Thelloise ont été remis aux participants, réalisés par Madame Fleurs (Cires-lès-Mello), l'association Paradigme (Saint-Félix), M comme Miel (Cires-lès-Mello), Le Meilleur de nos forêts (Chamby) et la Brosserie Desjardins (Cauvigny).

La CC Thelloise remercie également le groupe ChâteauForm' et les équipes du Château de Mello pour leur accueil, ainsi que la photographe Déborah Pierrat pour la couverture de la soirée.

# Actualités

## ■ Le numérique pour tous : des ateliers pour mieux accéder à vos droits



Cette année, la CC Thelloise proposera plusieurs ateliers numériques pour aider les habitants à mieux utiliser les services en ligne liés à l'accès aux droits et à la santé.

### Des rendez-vous réguliers et gratuits sur le territoire

Ces ateliers seront animés régulièrement, au siège de la collectivité ou dans les communes, par les agents France Services et le service Communication. Le premier atelier sera consacré à la création de Mon Espace Santé, en lien avec Ameli, afin de faciliter l'accès aux informations médicales en ligne. Les ateliers seront accessibles sur ordinateur, smartphone ou tablette et entièrement financés par la CC Thelloise.

### Des actions renforcées avec les partenaires

En complément, trois ateliers liés à l'accès au droit, menés par l'association Destination Multimédia seront également proposés sur le territoire.

Par ailleurs, des formations numériques et des ateliers mobilités gratuits seront proposés aux habitants à partir de 55 ans, à Neuilly-en-Thelle, Hondainville et Chamby, par l'association Défi Autonomie Séniors.

Enfin, l'association Destination Multimédia, la CC Thelloise et la Commission des Financeurs de l'Oise mettront en place une formation numérique gratuite à destination des habitants de plus de 75 ans résidant sur le territoire de la CCT.

### Date à retenir

- Atelier gratuit – Création “Mon Espace Santé”  
⌚ 25 mars 2026, de 14h30 à 16h00  
Mairie d'Abbecourt
- Retrouvez les dates des ateliers à partir de mars sur [thelloise.fr](http://thelloise.fr) ou sur notre page Facebook : [facebook.com/thelloise](https://facebook.com/thelloise)

## ■ Octobre Rose : Remise du chèque à l'association Perspectives contre le Cancer



Mercredi 10 décembre, Isabelle Soula, représentante de l'association Perspectives contre le Cancer, est venue récupérer les fonds collectés grâce à la mobilisation de nos agents dans le cadre d'Octobre Rose.

216 € ont été récoltés grâce à la participation aux marches organisées et à la générosité de nos donateurs.

## ■ Réunion territoriale du Centre de Gestion de la Fonction Publique



Mercredi 3 décembre, la réunion territoriale du CDG 60, organisée en partenariat avec la Préfecture de l'Oise, s'est tenue pour la première fois dans les locaux de la CC Thelloise. Près de 50 participants venus des communes du territoire ont été réunis pour écouter, échanger et avancer ensemble sur des sujets d'actualité, avec entre autres un point sur la Protection sociale complémentaire (PSC), un focus sur les actions d'attractivité du territoire, un point d'actualité sur les subventions d'investissement, ou encore l'organisation des élections municipales 2026.

## ■ Emploi : Rendez-vous sur les forums

Mardi 18 novembre, la Communauté de communes Thelloise était présente à l'Elispace de Beauvais pour rencontrer les talents de demain. Plus de 70 visiteurs sont venus échanger sur notre stand, animé par les agents du service Ressources Humaines. Nous avons recueilli 31 CV, avec un intérêt marqué pour les postes administratifs.

Rendez-vous le 27 mars à Noailles pour le prochain forum de l'emploi.

**Nous recrutons !**



- ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME
- RESPONSABLE D'UNE EQUIPE HGI
- CHARGÉ(E) DE COOPÉRATION CTG ET ANIMATION LAEP
- CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS VOIRIE INFRASTRUCTURES
- ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE) - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- EDUCATEUR/EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

+ D'INFOS [thelloise.fr](http://thelloise.fr) 

Pour en savoir plus sur nos offres et actualités :  
thelloise.fr - 03 44 26 99 50

## ■ Pass Thelle Bus : Nouveaux arrêts sur la ligne urbaine



Depuis le 6 octobre 2025, 5 nouveaux arrêts sont mis en place sur la ligne 2 urbaine de Chambly pour desservir :

- Le centre-ville de Chambly : arrêt « Hôtel de ville »,
- La zone d'activités des Pointes : arrêt « Les Pointes »,
- La zone d'activités des Portes de l'Oise : Arrêt « Thomas Edison »
- Deux zones pavillonnaires : arrêt « Potel », arrêt « place Arletty »

Du lundi au samedi, de 6h15 à 20h00  
**Tarification**

**Unitaire : 0,70€, Carnet 10 tickets : 6€,**  
**Abonnement mensuel : 15€**

+ d'infos : [passthelebus.fr](http://passthelebus.fr)  
ou sur [oise-mobilite.fr](http://oise-mobilite.fr)

## ■ Agissons ensemble pour la biodiversité : premier hôtel à insectes installé à Saint-Sulpice



La CC Thelloise lance l'opération « Agissons ensemble pour la biodiversité ». Le premier hôtel à insectes, entièrement fabriqué par les agents espaces verts de la CC Thelloise, à partir de matériaux de récupération, vient d'être installé sur la commune de Saint-Sulpice.

Cette initiative vise à favoriser la faune auxiliaire et sensibiliser à la préservation de l'environnement. Le projet rencontre déjà un bel accueil : 20 communes du territoire ont répondu favorablement et d'autres installations suivront donc prochainement !

## ■ Ateliers Sensoriels : Éveil des Sens pour les tout-petits



Samedi 24 janvier, le Pôle Petite Enfance de la Communauté de communes Thelloise a proposé une nouvelle version de ses Ateliers Sensoriels dédiés aux enfants de 0 à 4 ans et leurs parents, à Puiseux-le-Hauberger.

### Au programme :

Une découverte des sens à travers les sons, les couleurs, les odeurs et la manipulation d'objets... le tout dans une approche douce et «zen» qui favorise l'éveil et le bien-être des plus jeunes.

# À la une



## Dites-le avec des fleurs !

Entre patrimoine, nature et qualité de vie, les communes de la CC Thelloise rayonnent grâce au label « Villes & Villages fleuris ».

### LE CHARME FLEUR DE NOS VILLAGES

Traversée par l'Oise et composée de bourgs de caractère, la Communauté de communes Thelloise séduit par l'authenticité de ses paysages et l'attention portée à son cadre de vie.

Le fleurissement y joue un rôle clé : il valorise l'espace public, renforce l'identité des communes et contribue directement à l'accueil des visiteurs comme au bien vivre des habitants.

### QU'EST-CE QUE LE LABEL VILLES & VILLAGES FLEURIS ?

Créé en 1959, le concours Villes et Villages Fleuris est une démarche nationale de valorisation du cadre de vie, aujourd'hui pilotée par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris.

Il récompense les communes selon une classification de 1 à 4 fleurs, en tenant compte non seulement du fleurissement, mais aussi de la place accordée à la nature, à la biodiversité, à l'aménagement paysager et au bien-être des habitants.

Chaque année, des communes sont évaluées et distinguées pour la qualité et la cohérence de leur démarche.

### NOS 7 COMMUNES FLEURIES

Boran-sur-Oise   
Chamby   
Ercuis   
Honrainville   
Lachapelle-Saint-Pierre   
Noailles   
Mesnil-en-Thelle



Sainte-Geneviève

Félicitations également à la commune de Sainte-Geneviève, distinguée en 2025 par le 3<sup>ème</sup> prix ex-aequo dans sa catégorie « communes de 1000 à 3499 habitants », l'inscrivant dans une démarche d'obtention du label.

### Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

### FOCUS – BORAN-SUR-OISE, UNE NOUVELLE COMMUNE PRIMÉE

Boran-sur-Oise rejoint désormais les communes distinguées du territoire.

Cette reconnaissance met en lumière le travail engagé par la commune pour embellir ses espaces publics et renforcer son attractivité touristique, dans un village marqué par son patrimoine, sa proximité avec la rivière et son cadre naturel préservé...



Boran-sur-Oise

## 4 QUESTIONS À... JEAN-JACQUES DUMORTIER, MAIRE DE BORAN-SUR-OISE



Jean-Jacques DUMORTIER lors de la remise des prix

### Qu'implique le label pour une commune comme Boran-sur-Oise ?

**JJD :** Ce label récompense bien plus que le fleurissement : il valorise une politique d'aménagement tournée vers le bien-être des habitants et l'identité du village. C'est surtout une aventure collective. Nous avons voulu fédérer l'ensemble des services municipaux autour d'un projet commun, et chacun s'y est pleinement investi, notamment les services techniques.



Il apporte aussi un regard extérieur objectif sur notre qualité de vie. Les habitants en sont fiers : ils observent davantage leur environnement, échangent avec nos agents et prennent conscience du travail réalisé.

### Comment s'est passée la visite du jury ?

**JJD :** Le jury a parcouru la commune avec notre agent des espaces verts, le responsable des services techniques et moi-même.

Nous avons présenté les évolutions depuis la première visite ainsi que les projets en cours.



Composé de professionnels du paysage, il pose des questions précises et formule des conseils utiles sur les plantations ou l'entretien. C'est donc à la fois une évaluation et un moment d'apprentissage qui nous aide à progresser.

### Qu'est-ce qui a été mis en œuvre pour obtenir cette deuxième fleur ?

**JJD :** Deux ans après la première fleur, nous avons poursuivi les aménagements : végétalisation des cours d'école et du parking de l'école maternelle, entretien des bords de l'Oise, cimetière engazonné, passages doux, plantations d'arbres et opération « un bébé, un arbre ».



Nous avons aussi adapté nos pratiques : tonte différenciée, remplacement des plantes annuelles par des vivaces, récupération des eaux de pluie sur les toits des bâtiments communaux et implication des jeunes.

Un travail a également été mené avec le Parc Naturel Régional pour accompagner nos projets, notamment au cimetière.

### Et maintenant, quels objectifs pour la conserver ?

**JJD :** Maintenir la qualité et poursuivre l'amélioration du cadre de vie. Le label crée un cercle vertueux et nous pousse à avancer.

D'ici 2026 : jardin partagé, création d'un jardin public, haies autour de l'école pour la sécurité et actions citoyennes comme « Hauts-de-France Propres ». Cette deuxième fleur est surtout un engagement durable pour notre village.



# Aménagement du territoire



**Marie-France SERRA**  
Vice-Présidente  
COHERENCE TERRITORIALE  
(schéma de cohérence territoriale, urbanisme,  
plan climat-air-énergie territorial, logement)



## Enquête publique sur le SCoT : avis favorable du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la Thelloise. Cette étape permet de dessiner les orientations d'aménagement stratégiques du territoire pour les 20 prochaines années.

### UNE ENQUÊTE CONFORME ET BIEN MENÉE

L'enquête publique s'est tenue du 15 décembre 2025 au 17 janvier 2026, avec cinq permanences organisées sur le territoire. Le commissaire enquêteur a salué la qualité du dossier et le strict respect de la réglementation. La participation du public est restée limitée à douze contributions, mais l'information préalable a été jugée satisfaisante.

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX VALIDÉS

La révision du SCoT ambitionne de renforcer le dynamisme économique de la Thelloise, d'adapter l'offre de logements, de valoriser le tourisme et d'accélérer la transition environnementale. Le projet s'articule autour de Chambly comme pôle principal, complété par neuf pôles secondaires et des communes rurales.

### UN ACCORD UNANIME DES COMMUNES

Point remarquable souligné par le commissaire : les 41 communes ont donné leur accord à l'unanimité lors de l'arrêt du projet le 10 juillet 2025, sur cette révision, témoignant d'une belle cohésion territoriale et d'une prise en compte réussie des spécificités locales.

### Vers une approbation du Schéma courant 2026

Désormais, le schéma doit être approuvé par le conseil communautaire du 10 mars 2026. Le projet d'approbation prend en compte les avis des personnes publiques associées et les avis exprimés lors de l'enquête publique.

Une fois approuvé, le schéma sera transmis à la préfecture pour le contrôle de légalité. À l'issue, il entrera en vigueur à l'été 2026.

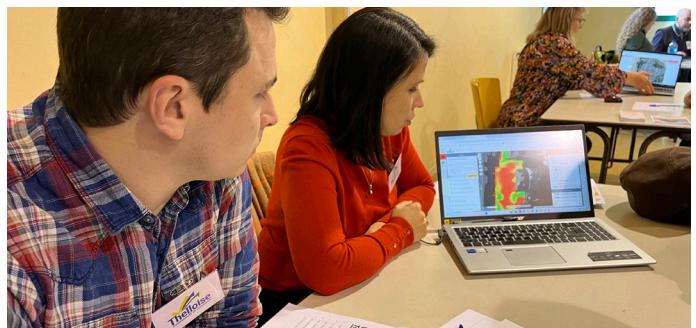
## Thermographie aérienne : 463 foyers déjà accompagnés

Depuis le début des restitutions, les réunions organisées à Neuilly-en-Thelle, Puiseux-le-Hauberger, Chambly, Noailles, Abbécourt et Villers-sous-Saint-Leu ont rencontré un vif succès. Cette initiative permet d'accompagner concrètement les habitants dans leurs projets de rénovation énergétique.

La thermographie aérienne réalisée en février 2025 sur l'ensemble du territoire de la Thelloise offre aux habitants une vision précise des déperditions de chaleur de leur toiture grâce à des images captées par survol aérien.

Cet outil innovant identifie les zones de pertes énergétiques et aide à prioriser les travaux de rénovation pour améliorer le confort thermique et réaliser des économies substantielles sur les factures d'énergie.

guider dans leurs prises de décisions et les orienter vers les aides financières disponibles.

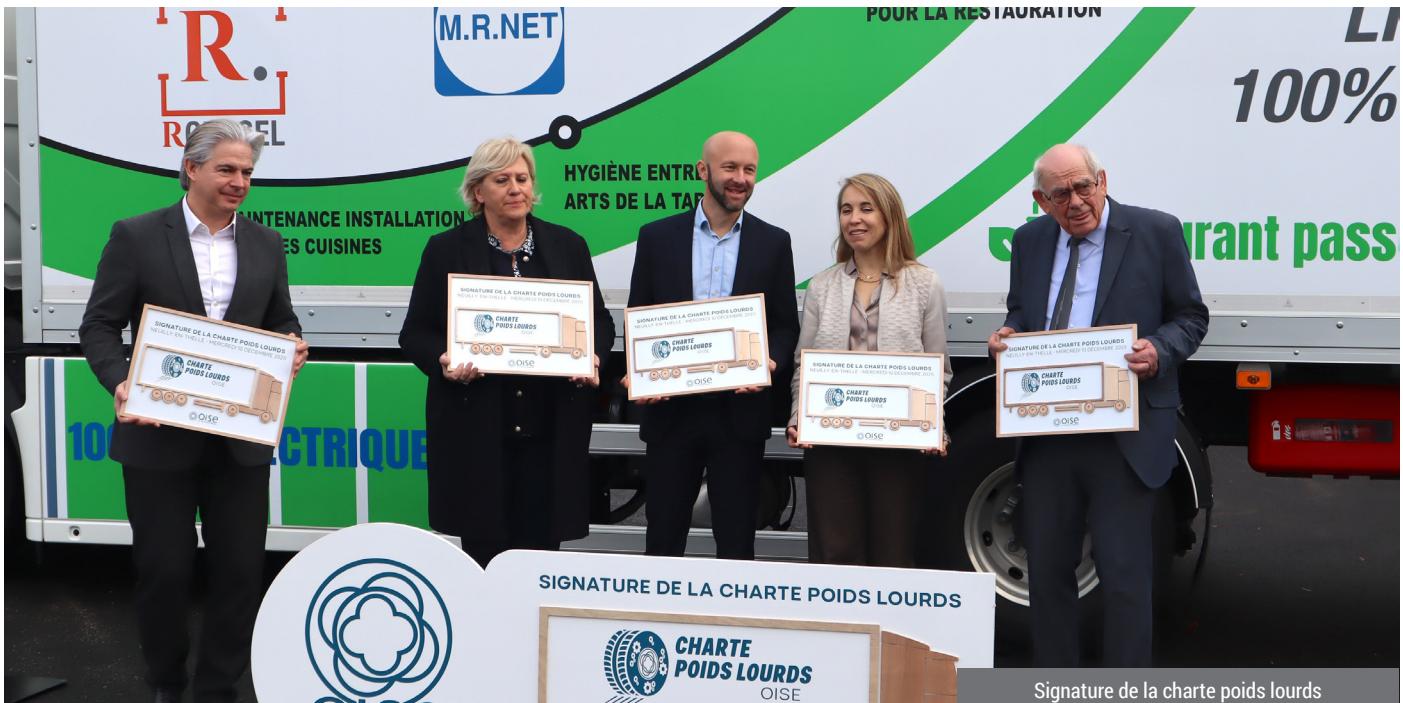


### UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ

Les 463 foyers déjà renseignés bénéficient de conseils personnalisés pour leurs projets de rénovation. La Communauté de communes Thelloise, en partenariat avec l'ADIL 60 et Hauts-de-France Pass Rénovation, met à disposition des habitants une expertise gratuite pour les

D'autres dates de restitution seront prochainement programmées pour permettre à l'ensemble des habitants du territoire de bénéficier de cet accompagnement.

Informations : 03 44 26 99 50 ou contact@thelloise.fr



Signature de la charte poids lourds

## ■ La Communauté de communes Thelloise s'engage dans la Charte Poids Lourds départementale

**Signature de la Charte Poids Lourds de l'Oise : une première nationale**



Le 10 décembre dernier, la Communauté de communes Thelloise accueillait la signature de la Charte pour la circulation et le stationnement des poids lourds dans l'Oise. Cette démarche unique en France marque l'engagement de notre territoire pour un transport routier responsable.

### UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET CONCRÈTE

En France, 90 % des marchandises transittent par la route. Notre territoire s'inscrit dans cette dynamique départementale. La Charte rassemble acteurs publics et privés autour de 78 actions concrètes : implantation des activités économiques, gestion des flux, optimisation du recours aux poids lourds et amélioration des infrastructures. Chaque partenaire choisit ses engagements selon ses objectifs.

### LES BÉNÉFICES DE LA CHARTE

En signant cette charte, la Communauté de communes Thelloise et ses partenaires renforcent :

- *L'acceptabilité sociétale du transport routier*
- *Le professionnalisme des acteurs locaux*
- *La visibilité et l'attractivité de notre territoire*
- *Le partage de bonnes pratiques*
- *La recherche de solutions concertées*



Comme le souligne un transporteur partenaire : « Signer cette charte, c'est prendre de l'avance sur l'avenir de notre métier ». Merci à tous les signataires pour leur engagement au service d'un transport routier responsable sur notre territoire !

### UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise, et Nadège Lefèuvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise, ont officialisé cette adhésion aux côtés de Julie de Roujoux (PDG du groupe ALSEI), Christophe Evreux (Directeur des Opérations de Cercle Vert) et Mathieu Thienpont (directeur de Prévoté Location). Cette signature illustre l'investissement de la Communauté de communes aux côtés du Département de l'Oise, pilote du projet.

# Environnement



Jean-Jacques DUMORTIER

Vice-Président  
ENVIRONNEMENT  
(prévention-gestion et valorisation des déchets)



Les agents du pôle déchets assurent des suivis de collecte pour mieux accompagner le tri pratiqué par les habitants. Focus sur cette opération pleine de bon sens assurée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) et notre prestataire de collecte : Sepur.

## Cravates de tri : tenue correcte exigée pour vos bacs !

Les déchets du bac jaune mal triés sont refusés en centre de tri et renvoyés au centre de valorisation matière pour y être incinérés. Ils font augmenter les coûts de traitement ! Erreurs les plus fréquentes : déchets emboîtés les uns dans les autres, restes alimentaires, sacs opaques, mouchoirs et essuie-tout...

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Juste avant le passage du camion de collecte, nos agents constatent les déchets placés dans les bacs de tri. 2 passages seront effectués pour s'assurer de la bonne compréhension de cet accompagnement.

**Vous n'avez pas de cravate accrochée à la poignée du bac ?**  
Tout va bien ! Continuez ainsi !

#### Une cravate rouge ?

Une erreur grave (déchet dangereux ou problématique) ou une récidive a été constatée et notée sur la cravate : le bac ne sera collecté que lorsque celui-ci sera correctement rempli.

#### Une cravate orange ?

Une erreur a été constatée. Celle-ci a été notée sur la cravate pour vous en informer, mais votre bac est collecté normalement.

#### Une cravate verte ?

Plus de défaut sur votre bac. Bravo et merci à vous !

**Le refus peut également être réalisé par le collecteur, signalé par cet autre modèle de cravate ci-contre.**

Le 16 décembre dernier, nous avons suivi Virginie, coordinatrice du pôle déchets, et Walid, chargé de mission prévention des déchets, dans le cadre d'un suivi de collecte des déchets recyclables entre Chambly et Cires-lès-Mello.

Ils agit de leur deuxième passage, il faut donc reprendre les mêmes adresses et constater l'évolution des pratiques des habitants. En moyenne, entre 450 et 500 adresses sont observées lors de chaque session de suivi.

#### 4h

Départ du siège de la CC Thelloise à Neuilly-en-Thelle. Il faut être matinal, car l'objectif est de passer avant le camion de collecte de Sepur.

« Ce n'est pas du contrôle, mais de la prévention ! » indiquent nos spécialistes.

#### 4h20

Démarrage dans les rues de Chambly. Les agents se séparent, chacun d'un côté de la chaussée, pour plus d'efficacité.

Virginie : « En à peine 2 minutes, je mets déjà ma première cravate verte ! La dernière fois il y avait des mouchoirs, et là c'est parfait ! »

Walid : « Là nous avons des imbriqués, des



Virginie

Walid

couches, des mouchoirs et des sacs pour la seconde fois... et là on constate 3 ou 4 erreurs différentes : bombe polyuréthane, textiles sanitaires, de l'imbriqué : ce sera une cravate rouge ! »

#### 5h06

Virginie « Ici, la dernière fois, c'était des sacs opaques, mais maintenant, il y a des lingettes à usage unique... On reste tolérant, on met à nouveau une cravate orange. Soyons positifs, ça veut peut-être dire que la personne a compris pour les sacs ! »

Walid « Il y a quand même une majorité d'adresses où tout va bien. Et c'est plutôt encourageant de se dire que ça incite les gens à faire des efforts ou au moins à prendre conscience de leurs erreurs. »

Virginie « Parfait, sauf le masque sanitaire... mais comme tout était correct la dernière fois, on va juste le noter pour informer ces habitants »

Walid « Souvenez-vous : mouchoirs et essuie-tout, c'est une question d'hygiène presque évidente, ça ne se recycle pas ! »

# On a tendance à croire que ce qui est en plastique se recycle, mais non ! Pensez plutôt Emballage = recyclage !



## 5h30

Virginie : « Bon à savoir : les sacs de course en plastique rigide, ça ne se recycle pas ! »

Walid : « Je viens d'avoir mon 1<sup>er</sup> échange cordial avec un administré. Comme souvent, attention aux mouchoirs, mais sinon tout va bien ! »

Et un peu plus loin « Ici, il y a des coquilles d'œuf... C'est dommage ! »

## 5h40

Nous retrouvons le camion de collecte Sepur, au même endroit que lors du premier passage.

Des bacs contiennent des déchets imbriqués et des ordures ménagères, qui, en accord avec les agents de Sepur, ne pourront donc pas être collectés cette fois.

## 6h12

Virginie : « Des imbriqués et surtout un filtre et du matériel de piscine : on ne peut pas trier ça. On a tendance à croire que ce qui est en plastique se recycle, mais non ! Pensez plutôt Emballage = recyclage ! »

## 6h28

Walid : « Nous avons un vrai sujet avec ces emplacements de bâtiments collectifs. Ici, on constate un manque de signalétique, un manque de bac de tri et probablement un manque d'infos pour l'utilisation des abris-bacs... »

Virginie : « On devrait refuser mais on ne

peut pas pénaliser tout l'immeuble.

## 7h09

Walid : « Sac opaque, mouchoirs et lingettes... Si l'on parvenait à éliminer ce trio d'erreurs récurrentes, ce serait magnifique. Lecteurs, nous comptons sur vous ! »

## 7h50

Après une courte pause, nous arrivons à Cires-lès-Mello pour le lever du soleil. Une dame a laissé un message à l'attention des collecteurs, pour les informer d'un surplus exceptionnel. Walid : « C'est prévenant de sa part, on traite avec de l'humain, il ne faut pas l'oublier »



## 8h33

Un habitant sort alors que nous constatons qu'il a déposé un abattant de toilettes sur le bac.

Alors que nous expliquons que cet élément ne peut pas être recyclé, une voisine sort et demande ce qu'il en est pour son balai plastique : l'occasion d'un peu de pédagogie.

Virginie : « Demandez-vous si c'est un emballage »

## 8h48

Nos agents peuvent dresser un premier constat sur leur passage dans ce secteur.

« Nous avons mis beaucoup de vert, on constate une nette amélioration par rapport à la dernière fois »

## 9h28

Dans cet autre quartier, certains bacs sont parfaits, d'autres contiennent des sacs opaques et des bouteilles en verre... Ils doivent donc être refusés. Un habitant qui passe s'interroge à propos de son paquet de cigarettes vide. Walid : « J'ai vérifié récemment et il peut être trié, mettez-le dans le bac jaune ! »

Nous terminons notre tournée avec un échange au sein d'une structure d'hébergement, autour du nombre de bacs dont l'établissement dispose et la possibilité d'en demander d'autres (gratuitement) à la commune.

Nous évoquons même la possibilité d'animer des ateliers de sensibilisation au tri pour ce genre de structures.

Walid conclut : « La prévention, c'est vraiment indispensable »

## QUELQUES CHIFFRES :

- 457 bacs ont été recontrôlés lors de ce deuxième passage à Chambly et Cires-lès-Mello
- 105 cravates posées
- Sur 73 bacs recontrôlés ayant eu des cravates orange ou rouge lors du 1<sup>er</sup> passage :
  - 49 sont passées au vert
  - 4 sont restées à l'orange (car erreur différente)
  - 13 rouges
  - 7 bacs non sortis

Et seulement 32 cravates orange nouvelles déposées.

L'évolution positive est donc flagrante ! Cette opération montre qu'avec de la pédagogie et du dialogue, les habitudes peuvent évoluer. Le bon tri est un effort collectif !



Si vous avez le moindre doute ou questionnement, contactez nos services au 03 44 26 99 50 (Tapez 1), ou via gestiondesdechets@thelloise.fr

# Environnement



Jean-Jacques DUMORTIER  
Vice-Président  
ENVIRONNEMENT  
(prévention-gestion et valorisation des déchets)



## Pour une meilleure gestion des déchets alimentaires et végétaux sur le territoire

### UNE ENQUÊTE POUR MIEUX COMPRENDRE, DES ATELIERS POUR S'AMÉLIORER

En fin d'année 2025, la Communauté de communes Thelloise a mené une nouvelle enquête téléphonique auprès des habitants pour mesurer l'évolution des pratiques de gestion des déchets alimentaires et végétaux.

Sept ans après la première étude de 2018, les résultats révèlent des tendances contrastées, qui dessinent les défis à relever.

### LE COMPOSTAGE PROGRESSE SUR LE TERRITOIRE

La bonne nouvelle : le compostage séduit de plus en plus de foyers. Aujourd'hui, 44% des habitants compostent leurs biodéchets, soit une progression de 8 points par rapport à 2018.

Cette hausse témoigne d'une prise de conscience environnementale grandissante et d'un engagement croissant des habitants en faveur de pratiques plus durables.

Les méthodes évoluent également : 75 % des habitants utilisent désormais un composteur de type « bac » (+17 points), tandis que le compostage en tas recule légèrement.

Concernant le tri, si 23 % des habitants compostent systématiquement leurs déchets de cuisine, 77 % en jettent encore parfois dans les ordures ménagères. Une marge de progression importante demeure donc sur ce point.

### LA GESTION DES VÉGÉTAUX : UN ENJEU MAJEUR

Le point de vigilance concerne la gestion des végétaux. Si les habitants restent nombreux à composter leurs déchets de cuisine et de jardin, la part de ceux qui gèrent tous les végétaux à domicile a fortement diminué, passant de 28 % à seulement 9 %.

Cette évolution s'explique par un recours accru à la collecte des végétaux et aux déchetteries. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce changement : une augmentation des quantités de végétaux à traiter, des évolutions météorologiques, ou encore de nouvelles pratiques de jardinage liées au renouvellement de la population.

### UNE COMMUNICATION À RENFORCER

L'enquête révèle également que les actions de la Thelloise restent encore méconnues : seuls 25% des habitants connaissent l'existence du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et 32 % les animations pour la réduction des végétaux...

Bonne nouvelle : les outils numériques gagnent en visibilité, avec 51 % des habitants qui connaissent désormais le site internet de la collectivité... sur lequel vous retrouvez toutes les informations utiles et les dates de nos ateliers !

### AGENDA

#### RDV sur thelloise.fr

#### VENTE DE COMPOSTEURS

Uniquement sur RDV

- 14 mars
- 8 avril
- 4 mai

400L - 20€, 600L- 22€, Accessoires - 2€



### ANIMATIONS ET FORMATIONS



- 1<sup>er</sup> avril  
Animation compost enfants
- 2 avril  
> De l'or vert pour votre jardin  
Un jardin plus simple à entretenir  
> De l'or brun pour votre jardin  
Tout savoir sur le compost

Uniquement sur rendez-vous

[www.thelloise.fr](http://www.thelloise.fr)

Gratuit - à Neuilly-en-Thelle



De gauche à droite: Titouan, Virginie, Michèle, Gaëlle, Aurore et Walid

## Portrait de service : le Pôle déchets

Acteur clé du service public de proximité, les services Prévention et Gestion / Valorisation des Déchets de la Communauté de communes Thelloise œuvrent chaque jour pour un service efficace, accessible et respectueux de l'environnement. Grâce à l'engagement de ses six agents, il accompagne les habitants, organise les collectes et développe des actions de prévention pour améliorer durablement le cadre de vie sur le territoire.

### ● Titouan

#### **Responsable de pôle**

- Pilotage et coordination des activités et missions du Pôle et de l'équipe
- Conseil aux élus en matière de politiques publiques de gestion des déchets
- Lien avec le syndicat de traitement des déchets dans l'Oise (SMDO)
- Préparation et suivi du budget du Pôle
- Gestion des dossiers structurants du Pôle

### ● Michèle (temps partagé avec les Espaces France Services)

#### **Assistante administrative**

- Gestion des appels et demandes des usagers
- Envoi des courriers type en lien avec les rapports de collecte.
- Gestion des demandes de bacs de tri
- Rédaction des courriers
- Suivi des demandes des usagers, des partenaires et du prestataire

### ● Aurore (en remplacement d'Eléa, en congé maternité)

#### **Assistante administrative**

- Gestion des appels et demandes des usagers
- Envoi des courriers type en lien avec les rapports de collecte.
- Gestion des demandes de bacs de tri
- Rédaction des courriers
- Suivi des demandes des usagers, des partenaires et du prestataire

### ● Virginie

#### **Coordinatrice du Pôle**

- Accompagnement des agents du service Gestion et valorisation des déchets
- Suivi de la bonne réalisation du budget
- Gestion et suivi de la facturation dans le cadre de la redevance spéciale
- Suivi quotidien de la prestation de service réalisée par SEPUR
- Gestion des dossiers complexes liés à la collecte (dépôts sauvages, demandes des usagers complexes, problématiques de collecte)

### ● Gaëlle

#### **Chargée de prévention des déchets et communication**

- Suivi et animation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)
- Développement et suivi de la promotion du compostage
- Animation d'ateliers et de stands sur le compostage, le jardinage au naturel, la réduction de la toxicité, le tri des déchets
- Élaboration de la communication sur le tri, le compostage et la réduction des déchets
- Suivi du dossier de renforcement du maillage du territoire en borne textile

### ● Walid

#### **Chargé de prévention des déchets**

- Accompagnement des publics scolaires et des habitants en matière de prévention déchets (tri, réduction des déchets)
- Développement et suivi de la promotion du compostage collectif ou partagé
- Mise en œuvre de l'opération de sensibilisation au tri en parallèle des suivis organisés par le prestataire
- Élaboration de la communication sur le tri, le compostage et la réduction des déchets
- Animation d'ateliers et de stands sur le compostage, le jardinage au naturel, la réduction de la toxicité, le tri des déchets

# Développement économique



Remise du Label EPV à l'Orfèvrerie d'Ercuis



Sophie Théard, entreprise M.E.R.O et Pierre Desliens, Président CC Thelloise

## Entreprises du Patrimoine Vivant : L'excellence sur le territoire

Créé en 2005, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV) distingue des entreprises françaises artisanales et industrielles aux savoir-faire d'exception.

### UN LABEL QUI FAIT RAYONNER LA THELLOISE

La Communauté de communes Thelloise est fière de compter quatre entreprises labellisées : Les Faïences Ponchon depuis 2008, Métal Finitions à Chambly depuis 2023 et depuis cet automne, l'Orfèvrerie d'Ercuis ainsi que l'entreprise M.E.R.O à Neuilly-en-Thelle.

Dans l'Oise, seule une douzaine d'entreprises bénéficie de cette distinction nationale. En compter trois sur notre territoire témoigne de la richesse de notre tissu économique. La CC Thelloise félicite chaleureusement ces entreprises et réaffirme son engagement à soutenir celles qui font battre le cœur économique de notre territoire.

### L'ORFÈVRERIE D'ERCUIS : UN PATRIMOINE QUI BRILLE

Le 13 novembre 2025, la CC Thelloise a participé à la cérémonie officielle de remise du label EPV à l'Orfèvrerie d'Ercuis, en présence de Jean-Marie Caillaud, préfet de l'Oise, Claude Dulamon, Madame le sous-préfet de Senlis, Pierre Desliens, président de la CC Thelloise, Jean-Marie Nigay, maire d'Ercuis, et Philippe Bernard, président de la CCI de l'Oise.



« Nous sommes immensément fiers de compter sur notre territoire une entreprise aussi renommée. L'Orfèvrerie d'Ercuis incarne l'excellence de l'artisanat d'art français : expertise, prestige et attachement à un patrimoine vivant et unique », a souligné Pierre Desliens. Cette reconnaissance contribue au rayonnement du territoire et témoigne de la vitalité de nos savoir-faire industriels.

### M.E.R.O : L'EXCELLENCE TEXTILE À L'HONNEUR

Le 17 octobre 2025, Pierre Desliens s'est rendu à Neuilly-en-Thelle pour saluer la labellisation de M.E.R.O - Moulinage et Retorderie de l'Oise. Cette distinction récompense un savoir-faire rare et une production « made in Thelloise » tournée vers l'avenir. « Notre force, ce sont les délais et la matière première », confie Sophie Théard, PDG. Son savoir-faire unique répond à des exigences techniques et esthétiques variées (voir ci-contre). M.E.R.O rejoint ainsi les quelque 60 entreprises des Hauts-de-France labellisées EPV.



### UNE HISTOIRE FAMILIALE D'INNOVATION

Crée en 1902, l'entreprise devient Moulinage et Retorderie de l'Oise en 1926. Rachetée par Marcel Théard en 1929, elle est aujourd'hui dirigée par Sophie Théard, quatrième génération à sa tête.

M.E.R.O n'a cessé d'innover : diversification vers les fils techniques (années 1960), investissement dans le tressage (1995), développement de l'assemblage (années 2000). L'entreprise propose retors et câblés, tresses, fils assemblés, travail à façon et négoce de fils techniques.

Ces productions servent des secteurs variés : câblerie, isolation, tuyauterie, ciergerie, packaging, broderie, protection individuelle, filtration ou étanchéité. Un savoir-faire rare qui fait la fierté de la Thelloise !



Les entrepreneurs lauréats du Réseau Initiative

## ■ Entreprendre en Thelloise : une matinée pour valoriser les lauréats

**Le 4 décembre 2025, la Communauté de communes Thelloise a accueilli les entrepreneurs lauréats du Réseau Initiative lors d'une matinée conviviale**

En présence de Pierre Desliens, Président de la CC Thelloise, et de plusieurs élus du territoire - David Lazarus, Alain Guerinet, Philippe Eloy et Pierre Hautot - cet événement a mis en lumière le dynamisme entrepreneurial du territoire.

Grâce à l'accompagnement d'Initiative Oise Sud et Initiative Oise Ouest, les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, facilitant l'accès au financement bancaire.

Sept entreprises ont été mises à l'honneur : BPL Transport Express et Bassin & Nature à Sainte-Geneviève, L'Or Coiffure et Madame Fleurs à Cires-Lès-Mello, New Padel Club à Chambly et Baker Street et A1H8 (voir ci-contre) à Précy-sur-Oise.

La Communauté de communes remercie les équipes mobilisées et félicite les lauréats pour leur engagement au service de l'économie locale.

## ■ Zoom sur A1H8.net : la solution pour progresser aux échecs



Habitate de Précy-sur-Oise, Sophie Gertosio-Séréna a créé A1H8.net, une plateforme dédiée à l'apprentissage des échecs grâce à des cours personnalisés assurés par des coachs professionnels.

Accessible à tous les niveaux, ce service qui met en relation élèves et entraîneurs est né d'une frustration : « Une maman ne pouvait pas se déplacer au club et cherchait un professeur d'échecs pour son enfant de 5 ans. Malgré mon réseau, il m'a fallu trois mois pour trouver un entraîneur, alors que la maman et le professeur habitaient à seulement 15 kilomètres l'un de l'autre » raconte la fondatrice, qui désirait créer « un outil qui facilite la transmission des savoirs entre générations et favorise de belles rencontres ».

L'utilisateur exprime son besoin, choisit un coach, réserve un créneau et effectue un paiement sécurisé. Cette approche simple et sur mesure permet de progresser efficacement, à son rythme.

[www.a1h8.net](http://www.a1h8.net)

## ■ La CC Thelloise, aux côtés des entrepreneurs

**Vous avez un projet ou venez de créer votre activité ?**

La Communauté de communes Thelloise accompagne les entrepreneurs à chaque étape.

Le service Développement économique propose un accompagnement personnalisé : échanges sur le projet, analyse des besoins, orientation vers les dispositifs adaptés et suivi, et ce, quel que soit l'avancement de votre projet.



Des ateliers créateur-repreneur, organisés avec la CCI de l'Oise, permettent de découvrir les étapes clés de la création d'entreprise (ateliers gratuits, sur inscription : [hautsdefrance.cci.fr](http://hautsdefrance.cci.fr)).

Des permanences individuelles tenues par la BGE dans les locaux de la CC Thelloise, permettent aux porteurs de projet et entreprises de moins de 3 ans d'être épaulées.

Pour toute information, contactez notre service : 03 44 26 99 50 - [deveco@thelloise.fr](mailto:deveco@thelloise.fr)

# Tourisme



## ■ Contrat de destination touristique : s'unir pour mieux accompagner nos porteurs de projets touristiques

Le 4 novembre dernier, les Communautés de communes Thelloise, des Sablons et Vexin-Thelle ont franchi une étape décisive en signant ensemble un contrat de destination touristique avec la Région Hauts-de-France. Élus, représentants de Hauts-de-France Tourisme, d'Oise Tourisme et de l'Office de Tourisme Vexin en Pays de Nacre, ont répondu présents pour bâtir l'avenir touristique de nos 99 communes représentant plus de 121 000 habitants.

### UNE STRATÉGIE PARTAGÉE POUR TROIS TERRITOIRES

Ce nouveau contrat s'inscrit dans la dynamique régionale des contrats de destination 2024-2027, qui succèdent aux anciens contrats de rayonnement touristique. L'objectif ? Mutualiser les atouts de nos trois territoires pour créer une destination attractive répondant aux attentes de clientèles cibles : en particulier les couples de promeneurs et les groupes familiaux en quête d'authenticité.

Six axes stratégiques structurent ce partenariat ambitieux :

- la valorisation du patrimoine naturel à travers le développement d'activités de loisirs et de sports de plein air,
- le développement du tourisme expérientiel avec des activités authentiques et innovantes,
- la mise en réseau et la valorisation des savoir-faire locaux et artisanaux,
- l'accompagnement et le

- développement de l'offre d'hébergements,
- le développement d'une restauration ancrée dans le terroir local,
- l'accompagnement des projets à dimensions patrimoniale et architecturale.

### DES OPPORTUNITÉS CONCRÈTES POUR LES PROFESSIONNELS

Pour les acteurs locaux privés et publics du tourisme hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, ce contrat représente une véritable opportunité de développement.

Il offre une visibilité renforcée grâce aux campagnes de communication régionales portées par Hauts-de-France Tourisme, un accompagnement technique pour le montage de projets innovants, et surtout un accès à des financements structurants.

Les aides financières peuvent couvrir jusqu'à 20 % des investissements privés et 30 % des projets publics, avec des enveloppes pouvant atteindre 200 000 € par projet.

Ces soutiens permettent de concrétiser des projets d'hébergements insolites, d'activités expérientielles ou de valorisation du patrimoine.

Le contrat favorise également la mise en réseau des acteurs, créant ainsi synergies et opportunités de partenariats entre professionnels du territoire.



Pour toute information, contactez notre service : 03 44 26 99 50 – [deveco@thelloise.fr](mailto:deveco@thelloise.fr)



Daniel Martigny en tournage à Chambly

## Silence, ça tourne ! Daniel Martigny filme votre village

Originaire de Vaumoise, Daniel Martigny s'est lancé dans une aventure exceptionnelle : réaliser des reportages vidéo sur les 680 communes de l'Oise !

À ce jour, 138 villages ont fait l'objet de ses documentaires, disponibles gratuitement sur YouTube. « Je suis né dans l'Aisne, j'habite dans l'Oise, en somme je suis Picard », affirme-t-il avec humour. Cet attachement profond à son territoire l'a conduit à documenter l'histoire et le patrimoine de chaque commune du département.

### UNE PASSION RÉVÉLÉE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Pendant 29 ans, Daniel Martigny n'a pas pu participer aux Journées du Patrimoine pour des raisons professionnelles. Le confinement de 2020 a marqué un tournant décisif.

À la suite d'un licenciement en 2021, il a pu consacrer du temps à la découverte du territoire et transformer cette passion en véritable activité. Après des reportages photographiques, il bascule vers la vidéo avec un objectif ambitieux : documenter les 680 communes de l'Oise, canton par canton.

### UNE DÉMARCHE RIGOUROUSE

Chaque reportage nécessite environ 20 heures de travail pour 15 minutes de vidéo. Sa méthode s'appuie sur des sources variées : Google Maps, archives départementales, délibérations communales, plans cadastraux anciens et contemporains, cartes de

Cassini, encyclopédie de Louis Graves, plateformes Gallica, Retronews et Persée. Chaque documentaire aborde la géographie, la toponymie, l'histoire, les monuments, les infrastructures actuelles et les anecdotes locales.

### UN DIALOGUE AVEC LES ÉLUS

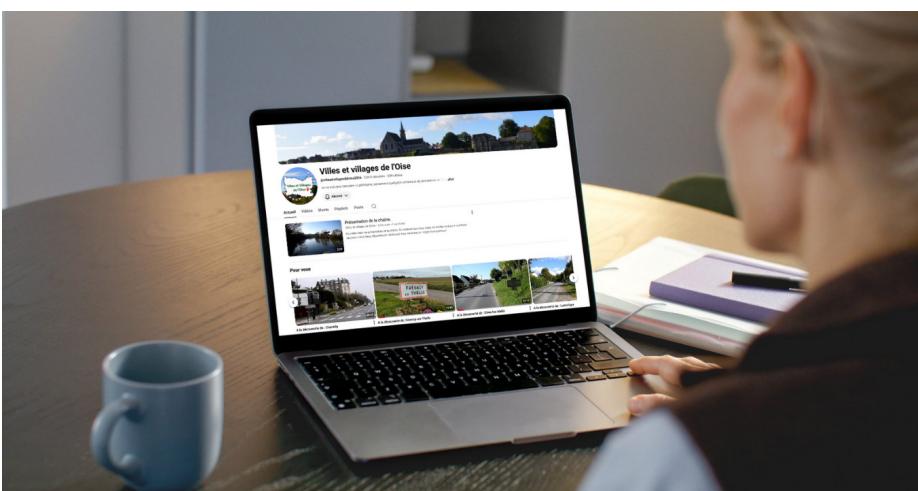
Daniel sollicite systématiquement les élus avant ses reportages. Il n'a essuyé que cinq ou six refus. Respectueux des règles, il sollicite désormais le diocèse pour accéder aux églises.

### L'ASSOCIATION VILLES ET VILLAGES DE L'OISE

Pour structurer son action, Daniel a créé l'association «Villes et Villages de l'Oise» en 2022-2023.

À terme, il souhaite proposer des visites guidées des villages documentés. Les vidéos sont accessibles gratuitement sur YouTube en recherchant «Villes et Villages de l'Oise». Une page Facebook du même nom est également disponible. Avec 138 communes documentées, Daniel Martigny poursuit son œuvre de passeur de mémoire au service du patrimoine oisien.

Retrouvez en ligne toutes les vidéos :  
[youtube.com/@villesetvillagesdeoise2826](https://youtube.com/@villesetvillagesdeoise2826)



# Petite enfance



**Caroline BILL**  
Vice-Présidente  
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE  
(relais petite enfance, haltes-garderies itinérantes,  
accessibilité des services au public)



Spectacles de fin d'année 2025

## Semaine de la Petite Enfance

Thème : « Des équilibres » - 13<sup>ème</sup> édition  
du 14 au 21 mars 2026



« Depuis la nuit des temps le monde est en perpétuel mouvement où il faut créer sans cesse de l'ajustement, un tâtonnement entre soi et les autres, entre sécurité et exploration, règles et liberté » Annick Bouquet, Présidente de la commission petite enfance de France Urbaine.

Cette année encore, les équipes de la CC Thelloise s'investissent pour la Semaine Nationale de la Petite Enfance, avec des ateliers et rendez-vous dans les différentes structures du territoire.

Infos Petite Enfance  
03.44.26.99.73  
enfance@thelloise.fr

### PROGRAMME RÉSERVÉ AUX ENFANTS FRÉQUENTANT LE RPE ET/OU LES HGI POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LES FAMILLES DU RPE

- Lundi 16 mars 2026**  
De 9h30 à 10h30  
Atelier : « À petits pas vers de grands équilibres »  
► Gymnase Céline Goberville - Le Tillet - Cires-lès-Mello
- Vendredi 20 mars 2026**  
De 9h30 à 11h00  
Atelier : « Explorer l'équilibre... et le déséquilibre »  
► Maison de l'Enfance -96 rue Conti - Chambly

### POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES FRÉQUENTANT LES HGI

- Lundi 16 mars 2026**  
De 9h30 à 10h30  
Atelier : « Les formes s'équilibrivent »  
► Halte-garderie - 3 bis rue de l'Équipée Puiseux-le-Hauberger
- Lundi 16 mars 2026**  
De 16h00 à 17h00  
Atelier : « Libre équilibre »  
► Halte-garderie Maison du Village Rue de Hodenc-l'Évêque - Abbécourt
- Jeudi 19 mars 2026**  
De 9h30 à 10h30  
Atelier : « L'art de l'équilibre »  
► Halte-garderie - Pôle Animation Jeunesse Place de la Mairie - Neuilly-en-Thelle

### ATELIER PARENTS – ENFANTS – PROFESSIONNELS

- Samedi 21 mars 2026**  
De 10h00 à 12h00  
Atelier : « Les équilibres »  
► Salle de la Communauté de Communes Thelloise - Neuilly-en-Thelle

### INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 6 MARS 2026

### NOËL ENCHANTÉ POUR LES TOUT-PETITS



En décembre, la Communauté de communes Thelloise a une nouvelle fois placé la Petite Enfance sous le signe de la magie de Noël. Organisés par le Relais Petite Enfance et les deux haltes-garderies du territoire, deux spectacles ont été proposés aux tout-petits : Le jeudi 4 décembre, à Neuilly-en-Thelle, Cannelle et Boule de Neige a ouvert la saison festive, suivie le jeudi 11 décembre à Dieudonné par Lily et l'atelier du Père Noël.

Ces représentations, offertes par la CC Thelloise pour un budget annuel d'environ 1 400 €, étaient destinées aux enfants accueillis par les assistantes maternelles ou dans les haltes-garderies itinérantes.

Elles ont rassemblé 83 spectateurs, des tout-petits, accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles.

Au-delà du spectacle, ces rendez-vous participatifs, aux numéros poétiques et parfois acrobatiques, jouent un rôle essentiel : créer du lien entre les familles et les professionnelles de la Petite Enfance, favoriser les échanges et permettre à tous de se retrouver lors d'un moment chaleureux et fédérateur.

Une belle manière de célébrer Noël ensemble, au cœur du territoire.

# Ressource en eau



Alain DEVOOGHT  
Vice-Président  
RESSOURCE EN EAU  
(assainissement, GEMAPI)



## ■ Changement de délégataire du service d'assainissement des eaux usées

**La collectivité informe les administrés que depuis le 2 mars 2026, la société VEOLIA assure la gestion du service d'assainissement des eaux usées.**

**La société SUEZ conserve la gestion de l'eau potable ainsi que l'établissement de la facture d'eau.**

**COMMUNES CONCERNÉES :**

- CROUY-EN-THELLE
- ERCUIS
- FRESNOY-EN-THELLE
- LE MESNIL-EN-THELLE
- MORANGLES
- NEUILLY-EN-THELLE

**CONTACT EN CAS DE PROBLÈME SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

- DEPUIS LE 2 MARS 2026 : VEOLIA – 09 69 36 72 61

**www.thelloise.fr**  
pour plus d'infos : 03 44 26 99 67

## ■ Travaux sur les réseaux à Chambly



La CC Thelloise va mener des travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement des eaux usées à Chambly à partir d'avril 2026 (durée prévisionnelle : 2 mois). Ils concerneront une partie des rues André Caron, de l'Hospice, du Petit Beffroi, Lavoisier et Mennecourt.

Ces travaux de remplacement ou chemisage de canalisations vont permettre de réduire les intrusions d'eaux claires parasites et donc les risques de débordement.

Le montant de travaux est de l'ordre 300 000 € (y compris les études). Les ouvrages sont réalisés avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

## COMMUNIQUÉ LINGETTES : LE POISON DE NOS CANALISATIONS

Contrairement au papier toilette, les lingettes ne se désagrégent pas et causent des dégâts majeurs dans les canalisations et les réseaux d'épuration.

Leur usage au quotidien coûte cher à la planète !

# La piscine EN FAMILLE

S'AMUSER & PARTAGER



**Aqua**  
*thelle*  
PISCINE & BIEN-ÊTRE EN THELLOISE

638 rue Anatole France  
60230 Chambly  
01 30 28 98 74 • [www.aquathelle.fr](http://www.aquathelle.fr)

  
Theilloise  
Communauté de communes  
